

Lutte contre les changements climatiques :
**Le Québec peut et doit se fixer des objectifs de réduction
de 25% ou plus**

Montréal, le 20 novembre 2009- Alors que le gouvernement s'apprête à dévoiler l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) que le Québec devrait atteindre d'ici 2020, les principaux groupes environnementaux dont le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Greenpeace, Equiterre, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), la Fondation David Suzuki, le Mouvement au courant, Nature Québec, la Coalition Québec Kyoto, Environnement Jeunesse, le Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGE), Vivre en ville, le Jour de la Terre ainsi que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Maîtres chez nous - 21e siècle, Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégial du Québec font front commun pour réclamer du Gouvernement du Québec l'adoption d'une cible et d'un plan d'action qui permettront de réduire d'au moins 25% les émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 1990.

Les groupes, qui pour la majorité ont été invités à présenter un mémoire lors des consultations particulières de la Commission des transports et de l'environnement tenues du 22 octobre au 4 novembre, rappellent au gouvernement du Québec les recommandations émises par la communauté scientifique réunie au sein du GIEC : les pays et nations industrialisés du monde entier doivent s'engager à réduire de 25% à 40% leurs émissions de GES d'ici 2020 pour contrer les changements climatiques.

Enfin, les groupes estiment que si le Québec veut développer davantage son leadership dans la lutte aux changements climatiques en Amérique du Nord, il devra sans plus tarder s'attaquer à la source no1 des émissions de GES au Québec, le secteur des transports qui est responsable de 40% des émissions.

-30-

Renseignements :

Leila Copti, CRE-Montréal 514-661-6134